



formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale
fédéralisme

DES GALERES EN MILIEU ETUDIANT

20 % des jeunes vivent
sous le seuil de pauvreté

65 % des
étudiants sautent
régulièrement un
repas

Seul **9%** des personnes en situation
de handicap accèdent
à l'enseignement supérieur

1 étudiant sur **3**
renonce à des soins
faute de moyens

1 étudiant sur **2** a recours au salariat

+ d'infos sur

www.fage.org



La Jeunesse se désespère ... Il est encore temps d'agir.

L'annonce de la baisse de 5 euros par mois des APL pour les étudiants a suscité des réactions indignées dans l'opinion publique comme chez nos responsables politiques.

Combien de personnalités telles que Claire O'Petit, députée de La République en Marche de l'Eure, ont réagi avec dédain et mépris pour signifier que cette somme était dérisoire ? Que les étudiants étaient bien mal avisés de se plaindre, ces privilégiés qui passent leur temps à dépenser leur argent en cigarettes, en alcool et en drogue, ou dans le dernier iPhone... Ces propos réactionnaires, relèvent bien évidemment plus du fantasme que de la réalité, mais force est de constater qu'en 2017 il est nécessaire encore de lutter contre ces représentations biaisées et dangereuses.

La précarité étudiante, elle, est bien réelle, et son impact sur les 2,6 millions d'étudiants en France n'a cessé de croître ces dernières années.

20% des 18-24 ans vivent sous le seuil de pauvreté, et plus de la moitié des étudiants ont une activité rémunérée pour subvenir à leurs besoins pendant leurs études. Nous sommes nombreux à devoir renoncer à nos soins pour des raisons financières et notre budget alimentation est le premier à être sacrifié lors des périodes difficiles.

Aujourd'hui le milieu étudiant est largement marqué par les galères du quotidien : la galère de se loger, alors que le loyer représente en moyenne plus de 50% d'un budget étudiant, la galère pour se nourrir sainement, la galère de cumuler études et emploi, la galère pour se soigner correctement, ces galères quotidiennes qui nous font échouer chaque année et nous sortent prématurément des études.

Chaque année nous sommes victimes des coûts de rabot de telle ou telle aide sociale au nom de la réduction des dépenses publiques. Chaque année la jeunesse trinque et se voit utilisée comme une variable d'ajustement du budget de l'état, ne nous laissant que des bouts de chandelles. Chaque jour, dans les 14 AGORAés de la FAGE sur les campus, ce sont des centaines de jeunes qui galèrent à faire face au quotidien, faute de ressources.

Des centaines de bénéficiaires mettent en péril leurs études parce que l'Etat ne leur garantit pas une réelle égalité des chances de réussite. Face aux injustices c'est l'incompréhension qui règne et, très vite, elle laisse place à l'aigreur.

La colère monte sur les campus, les étudiants refusent que notre génération soit celle de la « génération sacrifiée ». Ce refus est mû par le désarroi quant à leur avenir mais il est surtout motivé par la colère, et le gouvernement serait bien avisé d'entendre et d'écouter cette colère.

Dans un contexte tendu, où une réforme du code du travail côtoie de près une réforme des études supérieures, pas besoin d'être historien pour se souvenir que ce même contexte a engendré les mouvements sociaux de 1995. Il est temps que les décideurs de notre pays se reconnectent un peu avec la réalité, renouent avec la jeunesse et agissent concrètement et rapidement pour lui permettre de vivre et d'étudier dignement.

La FAGE exige des mesures urgentes pour le logement des jeunes et la lutte contre la précarité et les inégalités, mais aussi des réformes de long terme pour garantir à chaque jeune l'égalité des chances dans l'accès et la réussite de leurs études par une réforme ambitieuse et juste des aides sociales : l'Aide Globale d'Indépendance.

C'est bien de cela dont il s'agit, donner les moyens aux jeunes de réussir, ou en rester au statu quo et au coup de rabot. Offrons l'autonomie à la jeunesse, donnons-lui réellement la liberté de réussir dans ses études, d'obtenir un diplôme, et in fine de trouver sa place dans la société.

Car un pays qui investit pour la réussite de sa jeunesse est un pays qui prend en main son avenir.

**Jimmy Losfeld,
Président de la FAGE**

LES GALERES EN CHIFFRES



- > Le loyer correspond à **50%**¹ du budget étudiant (jusqu'à 60% en région parisienne)
- > Loyer moyen : **540,50 €**²
- > **165 000**³ logements publics pour 2 600 000 étudiants en France
- > Le gouvernement a annoncé la baisse de **60**⁴ euros par an des APL pour **800 000**⁴ étudiants



Pour un étudiant
en moyenne
50 %



1 étudiant sur 3 renonce au soin



- > **65%**⁸ des étudiants sautent régulièrement un repas.
- > **1** étudiant sur **3**¹ estime ne pas manger équilibré
- > **95%**⁹ des étudiants grignotent entre les repas
- > L'Etat dépense **110 MILLIONS**³ d'euros par an dans la restauration rapide à destination des étudiants (1/3 du chiffre d'affaire de la restauration universitaire)

- > **32 %** des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à des soins.
- > Près de **18%** des étudiants ne sont pas couverts par une mutuelle complémentaire
- > **93%**⁶ des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités
- > Le suicide est la **2ème**⁷ cause de mortalité chez les 18-25 ans



2 étudiants sur 3 sautent régulièrement un repas



Près de la moitié des étudiants ont une activité salariée



- > **9%**¹¹ des personnes en situation de handicap accèdent à des études supérieures
- > **36 %**¹¹ des jeunes en situation de handicap sont au chômage
- > **0**¹¹ information sur l'accessibilité des logements en cité universitaire

- > En septembre 2016, un étudiant a déboursé en moyenne **2 359,85 €**, dont **1 125,87 €** de frais de vie courante et **1 233,98 €** (+0,5%) de frais spécifiques à la rentrée²
- > **46%**¹⁰ des étudiants ont une activité rémunérée pendant leur année universitaire
- > Cette activité rémunérée est d'une durée de 6 mois ou plus pour **53%**¹⁰ d'entre eux.



EN CHIFFRES :

- > Le loyer correspond à **50%** du budget étudiant (jusqu'à 60% en région parisienne)
- > Loyer moyen : **540,50 €**
165 000 logements publics pour 2 600 000 étudiants en France
- > Le gouvernement a annoncé la baisse de **60** euros par an des APL pour **800 000** étudiants

L'accès au logement est **le premier vecteur d'accès à l'autonomie pour les étudiants**. Apport substantiel à la réussite universitaire, **se loger est néanmoins devenu aujourd'hui un véritable parcours du combattant**. Rechercher, visiter, s'installer, puis conserver son logement, à chaque étape de l'accès à un appartement, les difficultés s'accumulent.

Les logements publics gérés par le CROUS ne concernent que 165 000 bénéficiaires, soit un maximum de 6% du total des étudiants. **Le service public peine à répondre aux besoins des étudiants**, et il n'est pas près de pouvoir y répondre davantage, faute de moyens et d'ambition. C'est donc dans le parc locatif privé qu'on retrouve le plus souvent des étudiants.

Dans de nombreuses villes universitaires les logements à proximité des campus sont pris d'assaut, le marché locatif est souvent extrêmement tendu et en constante inflation. Cela se ressent de manière exacerbée sur les habitations de petites surfaces, trustées par les étudiants pour leur aspect pratique et en théorie pour leur prix.

Malgré tout, le gouvernement d'Edouard Philippe a annoncé unilatéralement la diminution du montant des APL de 60 euros par an, au détriment des étudiants et de leur autonomie, alors que les étudiants logent déjà dans des logements de petite surface, les plus chers au mètre carré, et parfois insalubres.

De surcroît les étudiants pâtissent également de discriminations basées sur une représentation biaisée de l'étudiant, qui serait synonyme de fêtard, mauvais payeur, et peu soigneux de son environnement. Ainsi, quand bien même un étudiant réussirait à trouver un garant (qui doit justifier de revenus importants sur la durée), et de la possibilité d'avancer le dépôt de garantie quasi systématiquement encaissé, le bailleur se voit refuser un public étudiant. Cette triple discrimination est d'autant plus renforcée pour les colocations, une alternative pourtant de plus en plus plébiscitée par sa dimension économique et plus sociale que le studio traditionnel, cher et facteur d'isolement.

En conséquence, outre les freins financiers, la population étudiante peine à accéder durablement à un logement et dans de bonnes conditions, et est **souvent condamnée à des solutions de bricolage instables et nuisant à la réussite**. Face à l'augmentation des effectifs étudiants dont on estime qu'il atteindra **les 3 millions à l'horizon 2020**, cela laisse à penser que **la situation continuera de se dégrader**. Par la diminution des APL et sans actions concrètes pour encadrer le prix des loyers afin de les faire diminuer, **l'endettement de l'étudiant et de sa famille augmente** dans une période de précarité déjà inacceptable.

En ne permettant pas aux étudiants d'accéder au logement, c'est son autonomie et sa mobilité qu'on affecte, et plus globalement ses conditions de vie. Ainsi le premier effet tangible s'en trouve être **l'augmentation du taux d'échec à l'Université**, qui pourtant crève déjà le plafond en premier cycle. Le logement, de même que la santé ou le salariat étudiant, vient renforcer un déterminisme social inacceptable, qui nuit à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à l'accès de tous et tous à une qualification, principal rempart face au chômage de masse chez les jeunes.



TEMOIGNAGE:

«Je suis étudiant à Paris. On ne m'a pas accepté dans un logement CROUS et j'habite donc dans un studio qui me coûte 750 euros par mois, charges comprises. Heureusement que je touche les APL ! Je n'avais pas anticipé la taxe d'habitation qui m'est tombée dessus alors que mes fins de mois ne sont déjà pas fameuses ... J'ai dû solliciter une aide spécifique au CROUS pour ne pas avoir à arrêter de manger !»

Philippe, 23 ans, étudiant en géographie à Paris

EN CHIFFRES :

- **32 %** des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à des soins.
- Près de **18%** des étudiants ne sont pas couverts par une mutuelle complémentaire
- **93%** des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités
- Le suicide est la **2ème** cause de mortalité chez les 18-25 ans



Les étudiants constituent une population particulièrement fragile du point de vue de leur santé : comportements à risque, précarité financière, difficultés d'alimentation et d'accès au soin, et sécurité sociale étudiante largement défailante.

L'accès aux soins des étudiants est censé être assuré par des sociétés mutuelles, privées et en concurrence par une délégation de service public. **Force est de constater que les mutuelles étudiantes sont défailtantes et coûteuses** : alors qu'elles absorbent plus de 90 millions d'euros de frais de gestion par an, jusqu'à 93 % des appels qu'elles reçoivent ne sont pas traités, et 38 % des témoignages reçus font état de retards dramatiques dans la délivrance de la carte Vitale (jusqu'à 3 ans d'attente). **Cette inefficacité criante détériore l'accès aux soins des étudiants, dont 32 % ont déjà renoncé à voir un médecin et 18 % ne sont pas couverts par une complémentaire santé.**

Au-delà des difficultés perçues par les étudiants, ce sont différents rapports tels que l'enquête d'UFC que choisir, un rapport d'information du Sénat sur la sécurité sociale et la santé des étudiants ou encore un rapport de la cour des comptes qui ont remis en cause la gestion de la sécurité sociale étudiante ainsi que son efficacité.

Ces défailtances renforcent le sentiment de défiance vis à vis des institutions publiques pourtant déjà trop important, le pacte républicain perd de son sens car le service public est désincarné, opaque, illisible. Lorsque des mutuelles agissent comme des assureurs, où se trouve la démarche d'économie sociale et solidaire ?

Outre ces lourds dysfonctionnements, le public étudiant est particulièrement fragile et **nécessite des politiques de prévention adaptées et mises à jour.**

Les mutuelles étudiantes se sont arrêtées aux questions des maladies sexuellement transmissibles et aux questions de sécurité routière. Ce sont deux axes primordiaux, mais la prévention étudiante ne peut pas se réduire à ces deux seuls éléments. L'automédication est de plus en plus présente chez les jeunes, et l'usage des smart-drugs s'intensifie au sein du public étudiant. Les troubles alimentaires compulsifs font également des ravages et cela est symptomatique de la dégradation de la santé physique et morale des étudiants.

Pire, **les étudiants figurent parmi les principales victimes des risques psychosociaux** : presque 66% des étudiants déclarent avoir ressenti du stress de manière quotidienne dans leurs études – allant jusqu'à la tristesse ou la déprime pour 48 %. Pour un peu plus d'un tiers d'entre eux, cela s'est traduit par des perturbations du sommeil. Un étudiant sur trois avoue également « mal gérer son stress ». **Lorsqu'on sait que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 18-25 ans (après les accidents de la route), on comprend bien que la question du bien-être étudiant est loin d'être secondaire.**



TEMOIGNAGE:

«Cela fait maintenant près de 6 mois que j'attends ma carte vitale. Je dois avancer mes consultations et soins. C'est pas évident, j'ai dû prendre un peu sur mon budget alimentation pour pouvoir payer les consultations chez mon dentiste. J'espère ne pas tomber malade, sinon ça deviendrait vraiment compliqué !»

Louise, 19 ans, étudiante en Staps à Besançon



EN CHIFFRES :

- > **65%** des étudiants sautent régulièrement un repas.
- > **1** étudiant sur **3** estime ne pas manger équilibré
- > **95%** des étudiants grignotent entre les repas
- > L'Etat dépense **110 MILLIONS** d'euros par an dans la restauration rapide à destination des étudiants (1/3 du chiffre d'affaire de la restauration universitaire)

Les étudiants se voient particulièrement sollicités par des cursus d'études souvent exigeants, et nécessitent donc une bonne santé et une alimentation équilibrée. Cependant, il faut bien admettre **que trop nombreux sont les étudiants contraints de sauter des repas et de renoncer à une alimentation variée, notamment pour les plus précaires d'entre eux.** A titre d'exemple ce sont près des deux tiers des bénéficiaires des AGORAés qui déclarent sauter au moins un repas par semaine, dont 72% pour des raisons financières.

Par ailleurs, trop d'étudiants ne peuvent bénéficier des vertus d'une pause méridienne, permettant l'évacuation du stress ou encore de la socialisation, notamment faute de temps. En effet, **de nombreux étudiants ont cours sans interruption, d'autres utilisent ce temps, en théorie dédié à l'alimentation, au profit d'une activité rémunérée. Ceci augmentant d'autant le taux d'échec de ces étudiants puisque contribuant à la dégradation de leur hygiène de vie.** L'offre présente au sein des restaurants universitaires gérés par le CROUS est censée répondre aux besoins des étudiants (alimentation diversifiée, repas assis, tarification sociale) mais ces derniers sont souvent dans l'incapacité

d'absorber le flux d'étudiants concentrés sur les heures méridiennes, générant d'immenses files d'attente, réduisant drastiquement le temps dédié au repas ou encore décourageant de nombreux étudiants de s'y rendre et préférant s'alimenter dans l'offre de restauration présente à proximité des campus, souvent chère et peu équilibrée.

En effet, l'offre proposée dans les cafétérias ou les points d'alimentation à proximité des campus remplace un repas complet par **des "formules" plus chères, moins équilibrées et souvent insuffisantes.** Une récente enquête de la Croix-Rouge montrait que seul **6,4% des étudiants avaient consommés 5 fruits et légumes la veille de l'enquête.** Ainsi, les étudiants les plus précaires sont les plus confrontés à des difficultés pour s'alimenter de manière équilibrée, les bénéficiaires des AGORAés l'illustrent parfaitement puisqu'ils ne sont que 48% à estimer avoir une hygiène alimentaire saine et équilibrée.

Au delà d'avoir des conséquences sur la santé des jeunes (obésité, diabète, caries ou encore hypertension) une mauvaise hygiène alimentaire a également des conséquences sur la réussite dans les études notamment à cause de fatigues ou de difficultés à se concentrer ou encore baisse de moral. A ce titre, les AGORAés jouent un rôle important puisque les fruits et légumes sont les aliments les plus achetés.

Par ailleurs, les repas à points se sont multipliés au sein des restaurants universitaires, permettant aux étudiants les plus fortunés d'accéder à une alimentation de meilleure qualité, laissant les plus précaires avec l'offre classique, laissant souvent à désirer, tant en terme de qualité que de variété.

Enfin, faute de moyens financiers et victimes d'un déficit d'image auprès des étudiants, les CROUS privilégient l'installation de cafétérias sur les campus, développant ainsi une offre moins avantageuse socialement, moins diversifiée et équilibrée pour les étudiants. Ne répondant que peu à la mission initiale des CROUS, ces cafétérias toujours plus nombreuses, viennent légitimer l'intervention d'acteurs privés sur les campus, peu scrupuleux en terme d'hygiène alimentaire et encore moins en terme de tarification sociale.



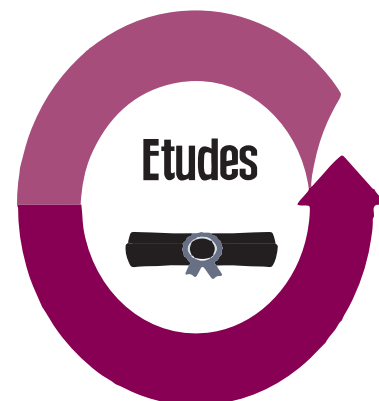
TEMOIGNAGE:

« Mon budget alimentation pour la semaine est à 25€. C'est dur de diversifier mon alimentation. C'est souvent des pâtes ou du riz : à 3,25 le repas, le CROUS pour moi c'est hors budget. »

Julie, 22 ans, étudiante en biologie à Lyon

EN CHIFFRES :

- >En septembre 2016, un étudiant a déboursé en moyenne **2 359,85 €**, dont **1 125,87 €** de frais de vie courante et **1 233,98 €** (+0,5%) de frais spécifiques à la rentrée
- >**46,0%** des étudiants ont une activité rémunérée pendant leur année universitaire
- >Cette activité rémunérée est d'une durée de 6 mois ou plus pour **53%** d'entre eux.



Contrairement à ce que l'on pourrait croire, étudier en France n'est pas gratuit. Si les frais d'inscription à l'Université sont peu élevés dans la plupart des établissements publics, le coût de la vie étudiante est lui, chaque année de plus en plus important et pèse sur le budget des étudiants.

Certaines formations, notamment les formations sanitaires et sociales, **ont des frais d'inscription particulièrement élevés** à l'instar des études en kinésithérapie coûtant jusqu'à **9200€/an**, ou bien les études en ostéopathie coûtant jusqu'à **9000€/an**, les études en école de commerce coûtant en moyenne **10 000 €/an** et enfin les écoles d'ingénieurs qui ne dépendent pas systématiquement du Ministère de l'Enseignement Supérieur qui coûtent jusqu'à **4000 euros/an**. Tous ces frais sont très arbitraires, et dépendent de chaque établissement ou institut, véritable source d'inégalités entre les étudiants en fonction de leur cursus d'études.

L'État est garant de l'égalité des chances de réussite de tous les étudiants, c'est la raison pour laquelle le système des bourses étudiantes vient accompagner les étudiants qui n'ont pas les moyens d'étudier. **Pourtant notre système d'aides sociales est aujourd'hui très injuste et peine à assurer la démocratisation de l'enseignement supérieur.** En effet, le système en échelons occasionne des effets de seuil qui pénalisent arbitrairement beaucoup d'étudiants et ne concerne que 30% d'entre eux, laissant ainsi de côté une bonne partie des classes moyennes qui ne jouissent pas de ces avantages.

Enfin, **la très injuste demi-part fiscale** qui se veut être une aide aux familles pour accompagner leur(s) enfant(s) **profite le plus à ceux qui en ont le moins besoin**, au détriment là encore des classes moyennes et populaires. En prenant en compte l'ensemble des aides sociales et fiscales étudiantes, on constate que les aides accordées sont - relativement à la richesse du foyer - plus importantes pour les étudiants issus de milieux aisés que pour les étudiants issus de classes moyennes, victimes des injustices du système d'aides sociales étudiant.

En conséquence, près d'un étudiant sur deux a recours au salariat durant ses études, dont 53% plus de 6 mois par an, pour subvenir à leurs besoins.

La tendance du recours au salariat est en hausse constante et il ne s'agit plus aujourd'hui du petit job étudiant après les cours pour arrondir ses fins de mois, mais de contrat précaire, **de plusieurs heures par semaine, et qui pèse lourdement sur la réussite des étudiants.** Cette situation apparaît ubuesque, de nombreux étudiants sont aujourd'hui obligés de se salarier pour payer leurs études qui ont vocation à leurs apporter une qualification et de meilleurs emplois.

Ce salariat étudiant occasionne souvent fatigue, échec, et parfois même abandon des études. C'est le serpent qui se mord la queue. Cette situation est particulièrement délétère : par des aides sociales insuffisantes et inadaptées, les étudiants connaissent des situations de précarité graves qui les obligent à se salarier, les entraînant dans une spirale de précarité et d'échecs nuisant durablement aux conditions d'études.



TEMOIGNAGE:

«Je suis à l'Université depuis deux ans et je n'ai jamais eu le droit à la bourse. Mes parents ne peuvent me donner que 200 euros par mois du coup je bosse tous les midis et le week-end pour pouvoir payer mon loyer. J'ai beaucoup de mal à préparer mes devoirs ou réviser, le travail me fatigue et me prend beaucoup de temps, c'est en partie à cause de ça que je dois repasser ma L2 et ma vie sociale en prend un coup !»

Pierrick, 21 ans, étudiant en droit à Brest



EN QUELQUES CHIFFRES :

- > **9%** des personnes en situation de handicap accèdent à des études supérieures
- > **36 %** des jeunes en situation de handicap sont au chômage
- > **0** information sur l'accessibilité des logements en cité universitaire

L'accès à l'enseignement supérieur est un droit pour tous. Malheureusement, nous voyons que ce droit n'est pas universel, et cela est accentué pour les personnes en situation de handicap. **Là où près de 30% de la population accède aux études du supérieur, seul 9% des personnes handicapées parviennent à ce niveau.**

L'élève en situation de handicap se voit confronté à un manque d'accompagnement, et cela se ressent tant au niveau de l'orientation qu'au niveau de la relation avec l'administration qui est extrêmement compliquée. **Couplés à un manque de confiance en soi du fait de la vision extérieure de la société, ces éléments peuvent facilement décourager une personne en situation de handicap.**

De plus, le manque d'infrastructures adaptées au sein des établissements du supérieur, qui ne font pas exception dans le non-respect de la loi de 2005 sur l'accessibilité, tant pour les personnes à mobilité réduite que pour toutes

les autres formes de handicap ne permet pas aux personnes dans ces situations de pouvoir accéder aux études.

Le logement et la mobilité sont également un frein énorme. La prestation de compensation du handicap est versée par le département de résidence de la personne handicapée. Or, le cursus adapté n'est pas nécessairement proposé dans son département. Il faut donc quitter le domicile parental pour se rapprocher de son lieu d'études. **La mobilité peut cependant constituer une barrière insurmontable pour les étudiants en situation de handicap.**

Il y a un réel manque d'investissement dans la pédagogie au sein du supérieur pour favoriser la réussite des étudiants en situation de handicap. De plus, les systèmes d'évaluation sont rarement adaptés et adaptables, ce qui provoque un taux d'échec très élevé.

Il ne faut pas oublier l'importance de l'émancipation et de la vie sociale dans les facteurs de réussite scolaire. **Les étudiants en situation de handicap sont plus souvent touchés par la solitude, ce qui accentue la difficulté de réussite dans les études du supérieur.**

En France, le meilleur rempart contre le chômage reste l'obtention d'un diplôme. Alors que l'accès à la qualification pour les jeunes est un parcours du combattant il l'est encore plus pour les jeunes en situation de handicap.

Aujourd'hui, près de 80% des personnes handicapées ont un niveau inférieur au BAC, ainsi, alors qu'il s'agit d'une population déjà fragilisée ceux-ci peinent à trouver un emploi. Par ailleurs, bien que les entreprises soient obligées d'embaucher 6% de personnels en situation de handicap, celles-ci peinent à trouver des travailleurs handicapés avec le niveau de qualification requis.



TEMOIGNAGE:

«Je suis sourde depuis ma naissance. Depuis que je suis arrivée dans le supérieur, je ne peux plus réviser de façon efficace. Les vidéos de formation en "E-Learning" pour les personnes sourdes et malentendantes ne sont pas disponibles en raison du manque de sous-titrages, et une grande partie de mes cours sont uniquement accessibles de cette façon. Mes notes n'ont cessé de baisser...»

Lina, 24 ans étudiante en Paces à Grenoble



Face à ce constat alarmant la FAGE a pris la responsabilité d'apporter des réponses concrètes sur les campus. Ainsi se sont développées les AGORAés, présentes sur 14 campus et avec une dizaine de projets en cours d'étude ou de réalisation.

Les AGORAés sont des lieux de solidarité sur les campus, apportant une réponse complète aux problématiques étudiantes. Constituées à la fois d'une épicerie solidaire et d'un lieu de vie et intégralement gérées par des jeunes, bénévoles étudiantes ou volontaires en service civique, elles apportent une réponse innovante et non stigmatisante aux étudiantes.

Au coeur des campus et ouvertes à des horaires adaptées, elles proposent des activités et ateliers quotidiennement, contribuant ainsi à la socialisation des étudiants sur les campus.

Ce sont plus de 16 000 étudiants, toutes catégories sociales confondues, qui ont pu participer à une animation organisée au sein des lieux de vie.

Les animations sont de natures différentes et peuvent aussi bien

14

AGORAés ouvertes



3019

étudiants bénéficiaires depuis l'ouverture

63



tonnes de denrées vendues



200

volontaires en service civique



1 823 200 €

de produits distribués en équivalent prix standart

concerner la valorisation de l'interculturalité que des actions d'éducation à la sexualité ou de promotion de l'alimentation durable et équilibrée.

Par ailleurs, les AGORAés constituent également un dispositif d'aide alimentaire pour les étudiants les plus précaires, ce sont ainsi plus de 63 tonnes de denrées qui ont pu être vendues aux plus de 3000 bénéficiaires. Notons que l'épicerie contribue à la diversification de l'alimentation des étudiants puisque les aliments les plus vendus sont les fruits et légumes.

Les AGORAés sont également des lieux d'accompagnement individualisé des étudiants, avec notamment des ateliers de préparation de CV, de simulation d'entretiens d'embauche ou encore d'éducation budgétaire.

Enfin, les AGORAés jouent également un rôle dans l'émancipation des étudiants, en contribuant notamment à l'accès de ces derniers à la culture à travers la mise en place de bibliothèques participatives ou encore l'organisation de départs en vacances, individuels comme collectifs.

Outre ses projets la FAGE a des propositions concrètes pour des réformes d'ampleurs

Logement



1. Lancer un plan d'ampleur pour construire 100 000 logements sociaux étudiants
2. Assurer une évaluation annuelle de l'évolution des constructions et une meilleure répartition territoriale
3. Etendre le dispositif de garantie locative « VISALE » à tous les étudiants et à tous les logements ainsi qu'aux jeunes sans emploi et/ou bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement vers l'emploi (Exemple : Garantie Jeune)
4. Créer un dispositif de dépôt de garantie assurantiel adossé au « VISALE » pour permettre à l'étudiant de ne pas payer deux mois de loyer supplémentaires lors de son emménagement
5. Étendre l'encadrement des loyers à l'ensemble des agglomérations universitaires
6. Créer des observatoires des loyers dans les agglomérations universitaires

1. Rattacher les étudiants au régime général en mettant fin à la délégation de service public des mutuelles étudiantes pour une gestion de la sécurité sociale des étudiants par la CNAM.
2. La création d'une commission étudiante au sein de la CNAM, composée en majorité des organisations étudiantes représentatives sur la base de représentativité aux élections CNOUS
3. Une politique de prévention pluriannuelle fixée par la commission et mise en application avec une adaptation locale par les services universitaires de médecine préventive, les centres de santé (lorsqu'ils existent), les SUMPSS et le CROUS.
4. La fin des statuts particuliers excluant les étudiants stagiaires, alternants, apprentis, salariés, étrangers, du régime étudiant par le statut unique d'étudiant prévalant sur les autres.
5. Soutenir la souscription aux complémentaires santé en développant les aides à la complémentaire santé pour les étudiants et faciliter l'accès des étudiants à la CMU-C pour les plus précaires



Santé



1. Développer des points d'accès à des produits issus de l'agriculture raisonnée au sein des campus
2. Assurer une mobilisation importante des acteurs de prévention sur les campus sur les thématiques d'éducation à l'alimentation.
3. Encadrer les pratiques des CROUS au sein des cafétarias, notamment dans l'objectif d'assurer une prestation à tarif social et équilibrée.
4. Moderniser l'offre de restauration traditionnelle et en faire des services adaptés aux besoins et attentes des étudiants.
5. Accompagner le développement de projets Innovations permettant une aide alimentaire non stigmatisante pour les étudiants.

Alimentation



1. Engager une réforme en profondeur des aides sociales étudiantes pour créer une véritable Aide Globale d'Indépendance : unique, universelle et progressive., qui regrouperait bourses d'études (BCS, BFSS) et aides au logement.
2. Supprimer la très injuste demi-part fiscale et réinvestir son montant au sein de l'Aide Globale d'Indépendance
3. Encadrer systématiquement le recours au salariat étudiant subi par un RSE (Régime Spécial d'Etudes) afin d'aménager le temps d'études en fonction des contraintes de son emploi.
4. Définir un statut de l'étudiant salarié dans les conventions collectives
5. Garantir l'égalité des chances dans l'accès et la réussite des études supérieures, en réformant le lycée et le baccalauréat pour lisser les déterminismes sociaux en renforçant les dispositifs d'orientation et ainsi mettre un terme au tirage au sort à l'entrée de l'Université.



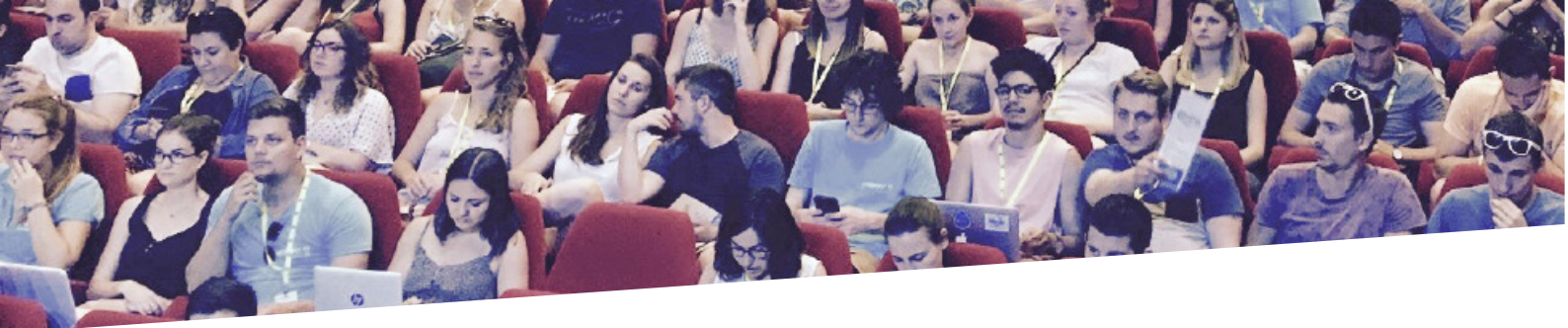
Etudes



1. Mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour permettre la mobilité des étudiants en situation de handicap durant leurs études
2. Engager un plan d'investissement pour la mise aux normes d'accessibilité les locaux des établissements de l'enseignement supérieur
3. Accompagner les dispositifs d'aide et de soutien dans les études mis en place par les associations ou les missions handicap des établissements

Handicap





La FAGE accompagne les étudiants en galère !

Depuis maintenant quelques années, la FAGE associe au discours qu'elle porte, la mise en place une politique de défense des droits des étudiants sur les campus. Les militants du réseau de la FAGE se mobilisent quotidiennement sur les campus afin d'aider, accompagner les étudiants qui sont dans la galère. Permanences, campagne d'information et de sensibilisation, lignes d'écoute, médiation, représentation dans les instances universitaires sont autant de moyens mis en place par le réseau de la FAGE pour lutter contre les galères rencontrées par les étudiants.

En cas de galère les étudiants peuvent se faire aider de différentes façons :

- En contactant la **fédération de la FAGE** la plus proche de chez vous : <https://www.fage.org/les-assos-etudiantes/federations-fage/>
- En contactant **directement la FAGE**, en envoyant un mail à : **mesdroits@fage.org**, en appelant au : **01.40.33.70.70** ou en venant nous voir directement au : **79 rue Périer à Montrouge.**

 @La_FAGE

 www.facebook.com/fage.org/

 www.fage.org

Liste des sources utilisées pour la rédaction de ce dossier :

Source principale :

¹ **OVE** : <http://www.ove-national.education.fr/enquete/presentation>

² **Fage - indicateur du coût de la rentrée** : <https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2016-08-15,fage-indicateur-du-cout-de-la-rentree-2016-14-eme-edition.htm>

³ **CROUS /CNOUS** : <http://www.etudiant.gouv.fr/cid97593/cnous-publications.html>

⁴ **Le monde** : http://www.lemonde.fr/logement/article/2017/07/22/matignon-annonce-que-l-aide-personnalisee-au-logement-diminuera-de-5-euros-par-mois-des-octobre_5163855_1653445.html

⁵ **OVE** : http://www.ove-national.education.fr/medias/OVEDonnees_sante_CDV2013.pdf

⁶ **Cour des comptes** : http://www.letudiant.fr/static/uploads/mediatheque/EDU_EDU/2/3/122723-rapport-securite-sociale-2013-securite-sociale-etudiants695-original.pdf

⁷ **Insee** : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/.../FPORSOC16b_EC2_enseignement.pdf

⁸ **Le Figaro** : <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/65-des-jeunes-sautent-regulierement-un-repas-16121/>

⁹ **USEM** : http://www.mgel.fr/sante/rsc/enquete_sante_etudiants_2009.pdf

¹⁰ **OVE** : http://www.ove-national.education.fr/medias/OVE_Infos_30_activite_remuneree_042015.pdf

¹¹ **Livre Blanc de la fédéeh** : http://fedeeh.org/sites/default/files/documents/debat_public/1703-livre-blanc-fedeeh.pdf

Autres sources :

Fage - evago : <https://www.fage.org/innovation-sociale/solidarite-etudiante/agorae-fage/evago-2016/>

Croix Rouge - Enquete : <http://www.croix-rouge.fr/Espace-presse/Communiques/>

Insee : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/.../FPORSOC16b_EC2_enseignement.pdf

Injep : <http://www.injep.fr/article/revenus-etudiants-de-fortes-disparites-liees-la-diversites-des-parcours-4698.html>
<http://www.injep.fr/article/sante-sexuelle-des-etudiants-1901.html>

Croix-Rouge : *Pacte-sante-2017-la-Croix-Rouge-francaise-s-engage-en-faveur-de-la-sante-globale-des-jeunes*

UFC que choisir : <https://www.quechoisir.org/dossier-mutuelle-etudiant-t427/>

Rapport Parlementaire : https://www.senat.fr/espace_presse/actualites/201411/securite_sociale_des_etudiants_une_proposition_de_loi_pour_reformer_le_systeme.html

France Stratégie : <http://francestrategie1727.fr/thematiques/investir-dans-la-jeunesse-en-faisant-face-au- vieillissement/>

Le monde : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/04/01/la-degradation-de-la-situation-des-jeunes-en-cinq-chiffres_4894169_4355770.html
http://www.lemonde.fr/vie-etudiante/article/2015/07/02/le-bilan-de-sante-des-etudiants-se-degrade_4667526_4468406.html

Le Figaro : <http://etudiant.lefigaro.fr/vie-etudiante/news/detail/article/un-jeune-sur-quatre-est-pauvre-672/>

Des galères en milieu étudiant

| Qu'est-ce que la FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes – FAGE – est la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la jeunesse.

A travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.



Contacts

Jimmy Losfled

Président de la FAGE

06 86 63 41 44

president@fage.org

Sophie Boury

Attaché de presse

06 75 33 79 30

sophie.boury@fage.org